

MENER À BIEN UN RECLASSEMENT DANS LA FPH



1 jour (à titre indicatif)

MOBILISATION DES ACTEURS ET FACTEURS DE RÉUSSITE

Dans les établissements hospitaliers, la gestion du reclassement des agents est l'une des missions les plus sensibles confiées aux services ressources humaines. En effet, au delà du cadre juridique, qu'il convient bien entendu de maîtriser, le reclassement soulève des questions d'ordre social, organisationnel et managérial : comment prévenir les situations de reclassement ? Comment mobiliser les acteurs (direction, encadrement, équipes, services de santé au travail, agent concerné...) ? Comment instaurer une véritable "culture" du reclassement dans son établissement ? En 1 jour, cette formation intra réservée aux professionnels de la FPH vous permettra de répondre à toutes ces questions.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

LE RECLASSEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE (FPH) : CADRE JURIDIQUE

- › Définitions : inaptitude temporaire/permanente, reclassement, aménagement de poste, obligation de moyens
- › Les acteurs du reclassement : acteurs internes/externes - Les instances
- › La procédure de reclassement : du fait générateur à la prise de poste

Cas pratique : définir les actions à mener suite à un avis du médecin du travail lors d'une visite de reprise

MOBILISER LES ACTEURS : UNE SYNERGIE INDISPENSABLE, CHACUN DANS SON RÔLE

- › La direction : engagement et stratégie
- › L'encadrement : accompagner, valoriser et évaluer
- › Les équipes : sensibilisation, transparence et implication
- › Le service de santé au travail : alerter, faciliter et coordonner
- › L'agent : investissement et projection
- › Particularité du reclassement des personnels soignants : apprendre à prendre soin autrement

Mise en situation : dégager les freins et les leviers dans un processus de reclassement

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES AU CŒUR DU PROCESSUS

- › Accompagner l'agent et l'encadrement
- › Repérer les compétences et appétences de l'agent pour mieux l'orienter
- › Coordonner les acteurs internes et les mobiliser autour d'une culture commune du reclassement : définition des postes, organisation des processus internes
- › Actionner toutes les ressources externes au profit de la réussite du reclassement : FIPHFP, ANFH, SAMETH...

PRÉVENIR LES SITUATIONS DE RECLASSEMENT

- › Les signaux d'alerte : baromètre social sur la qualité de vie au travail, indicateurs et analyse des situations à risques (arbre des causes, contexte...)
- › Définir les postes à risques et repérer les postes "allégés"
- › L'importance de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC)
- › Travailler en collaboration avec le CHSCT
 - les Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT)
 - le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT)
 - le document unique

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre juridique du reclassement dans la Fonction Publique Hospitalière (FPH).
- Dégager les arguments permettant de mobiliser chacun des acteurs autour d'une culture du reclassement.
- Repérer les facteurs clés de réussite d'un reclassement.
- Mesurer les interopérabilités entre prévention et reclassement dans un établissement de soin.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Au delà des aspects réglementaires, une approche stratégique et sociale des reclassements professionnels
- Des exemples d'argumentaires pour convaincre chacun des acteurs de l'intérêt de contribuer au processus de reclassement
- Des temps de réflexion sur la spécificité du reclassement des personnels soignants

PROFIL DES PARTICIPANTS

Cadres et collaborateurs des services RH, directeurs des soins et cadres de pôle, cadres de proximité, médecins du travail des établissements de santé
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YRCH
Formacode : 42817 / 13041
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.